

La promesse d'éternité : une motivation de l'acte radical ?

Jacques Henno¹

Cet article s'inscrit dans le cadre d'un programme de recherche en Sciences de l'information et de la communication sur la question du double numérique. Jacques Perriault a proposé dès 2002 «la notion de “double numérique” pour caractériser l'ensemble des données que les systèmes d'information recueillent, stockent et traitent pour chaque individu, à partir de ses multiples actions via les ordinateurs et les réseaux de télécommunication» (Perriault 2009 : 15). Notre programme de recherche tente de répondre à une double question : (1) pourquoi les internautes, malgré les très nombreux avertissements qui leur ont été adressés par des acteurs de la société civile sur l'utilisation oraculaire de leurs traces numériques, continuent-ils de laisser ces traces ? (2) La possibilité de constituer un «double-numérique» de soi n'inciterait-elle pas, contre toute attente, les internautes à laisser toujours plus de traces ?

L'une de nos hypothèses est inspirée des travaux de géographes, de sociologues, de psychiatres ou de philosophes sur les traces (Bernardot 2011 ; Arendt 2012). Selon cette hypothèse, un certain nombre d'internautes, de façon plus ou moins consciente, inscrivent leur présence sur le Web pour viser une certaine permanence – y compris au-delà de leur propre existence. Nous formulons ici un affinage heuristique de notre travail de recherche, appliqué au terrain de la radicalité : la promesse d'éternité que semblent formuler certains réseaux sociaux, tels que Facebook ou YouTube, peut-elle constituer une des raisons de commettre un acte radical, sous la forme d'un attentat-suicide ?

Double et mort

Qui est ce double ? «Relevant de l'imaginaire et se présentant comme une illusion de ressemblance superficielle, le Double, qui est une hésitation sur la différence, se prête au mieux au fantastique» (Troubetzkoy 1995 : 12). Ainsi, «si le double est imaginable, il n'est pas concevable» (*ibid.*). Autrement dit, «le double est le “reflet d'une absence”» (Rosset 2013 : 123). Pourrait-on le formuler ainsi : «le double perçoit du

¹ Jacques Henno est doctorant en Sciences de l'information et de la communication au sein du laboratoire PREfics (EA 7469) de l'Université Rennes 2 – UEB.

non-être ce qui ne peut pas être, mais qui peut faire ne pas être ce qui est² ? Le double nous aide-t-il à penser la mort ?

Traces, mort, rites funéraires et éternité

Comme l'a résumé Alexandre Serres : « La trace est empreinte [...], indice, détail [...], mémoire [...] et ligne » (2012 : 84-85). Empreinte et mémoire, la trace peut donc être vue comme une manière de survivre à la mort. Le besoin d'espérer (d'annuler la mort) est si fortement enraciné dans la conscience, que le commun des mortels parvient toujours à se bricoler quelque substitut de survie même en marge de la foi religieuse : dans l'Un-Tout, dans les traces matérielles, dans la mémoire collective... (Thomas 1991 : 122). La mise en trace accompagne la mort et « depuis les premières pratiques funéraires jusqu'aux enregistrements de l'image ou de la voix, les techniques de mise en trace ont toujours été indissociables d'une pensée de la mort » (Merzeau 2009 : 30). Cette appétence de l'être humain à vouloir accéder à une forme d'immortalité en laissant une trace après sa mort est confirmée par les anthropologues et les sociologues : « Laisser des traces dotées de sens confère même une forme d'immortalité aux disparus » (Bernardot 2011 : 334). Les traces que tout homme ou toute femme peut désormais laisser, sous forme d'artefacts computationnels, leur permettraient-elles d'accéder à une forme d'éternité « virtuelle » ? Dès 1990, le philosophe Jean Baudrillard a parlé de l'« éternité virtuelle » à laquelle l'« Homme Télématique » (en 1990, le Minitel était plus connu, en France, qu'Internet) aspire :

« Il n'y a plus d'acte ni d'événement qui ne se réfractent dans une image technique ou sur un écran, pas une action qui ne désire être photographiée, filmée, enregistrée, qui ne désire confluer en cette mémoire et devenir en elle éternellement reproductible. Pas une action qui ne désire se transcender dans une éternité virtuelle. » (Baudrillard 1990 : 65)

Éternité « construite » ?

Le grand public a pris l'habitude « de désigner comme “virtuels” tous les échanges sur Internet » (Tisseron 2015 : 67). Étymologiquement, ce mot a un tout autre sens : « Le mot “virtuel” vient du latin *virtualis*, qui provient lui-même du mot *virtus*, signifiant la capacité de mettre en route une activité. Autrement dit, le virtuel est inséparable d'une anticipation » (*ibid.*). Plutôt que de parler d'« éternité virtuelle », ne vaudrait-il pas mieux dire « éternité construite » ? L'internaute, en laissant des traces, ne chercherait-il pas, consciemment ou inconsciemment, à construire sa propre éternité ? Les

² Pour paraphraser André Glucksmann : « La terascopie perçoit du non-être ce qui ne peut pas être, mais qui peut faire ne pas être ce qui est » (Glucksmann 1981 : 131).

traces qu'il choisit de laisser demeureront au sein de la mémoire des serveurs informatiques des réseaux sociaux sur lesquels il est inscrit et devraient donc lui survivre. En effet, ces traces sont, elles-mêmes, dédoublées pour être stockées dans des centres de données répartis en plusieurs endroits de la surface terrestre. L'ensemble de ces centres de données est souvent appelé *cloud* en anglais et *nuage* en français. Or, dans plusieurs religions, *cloud – nuage / cieux* est associé à *heaven – paradis*, concept qui, dans ces mêmes religions, renvoie généralement à la notion d'éternité. L'utilisation du terme *nuage* dans une étude relative à l'impact subliminal de la religion sur les comportements pro-sociaux (Pichon, Boccato, Saroglou 2007) semble confirmer que les termes *cloud – nuage / cieux – heaven – paradis* sont bien associés à la religion et donc à une dimension d'éternité.

Internet, lieu de commémoration

À ce stade de notre recherche, nous émettons l'hypothèse qu'une des causes possibles incitant les utilisateurs de dispositifs techniques à laisser des traces, lesquelles permettent de constituer des « doubles numériques », est cette volonté, apparemment inconsciente, d'accéder à une forme d'« éternité construite ». Pour valider cette hypothèse, nous avons fait le choix d'interviewer des utilisateurs de réseaux sociaux selon la méthode de l'entretien compréhensif (Kaufmann 2014).

Radicalisation, martyr et vie éternelle

La promesse d'éternité, que semblent formuler certains réseaux sociaux, peut-elle constituer une des raisons de commettre des actes radicaux comme des attentats terroristes devant entraîner quasi automatiquement la mort de leurs auteurs ? Il existe plusieurs formes d'attentats terroristes. Nous nous intéresserons ici aux prises d'otages menées par des terroristes se réclamant de la mouvance d'Al-Qaïda, et dont le mode opératoire débouche sur leur élimination physique par les forces de l'ordre : les preneurs d'otages refusent de se rendre et/ou sortent sciemment à découvert pour tomber sous les balles de la police. Il s'agit là d'une définition restreinte de l'attentat-suicide, qui constitue une forme d'acte radical : « nous optons pour une définition dite restreinte de l'attentat-suicide. Ainsi, nous considérons comme relevant de cette catégorie toutes les attaques qui entraînent consciemment la mort de celui ou celle qui y participe » (Bloom 2005 : 76). Cette mort doit être intentionnelle et découler d'une stratégie arrêtée. Qui plus est, elle est indispensable au succès de la mission (Schweitzer 2000 et Campana 2015).

De nombreux auteurs ont questionné les motivations personnelles, sociales, organisationnelles, politiques et/ou religieuses des personnes commettant des actes radicaux tels que des attentats terroristes (Pape 2003 ; Hoffman et McCormick 2004 ; Bloom 2005 ; Merari 2005 ; Jacques et Taylor 2013 ; Campana 2014, 2015). Ces motivations

peuvent être la conséquence d'un processus de victimisation ou d'adhésion volontaire à un système de croyances politiques ou religieuses permettant de «se transformer intentionnellement en bourreaux au nom d'un idéal ou d'une cause» (Campana 2014 : 165). L'influence de l'organisation qui recrute et qui manipule les terroristes demeure cependant prépondérante (Creenshaw 2007 : 157). Ainsi la perspective de vivre éternellement, dans la mémoire d'un groupe de combattants, peut-elle motiver une mort en martyr au cours d'un acte terroriste suicidaire (Kruglanski et Fishman 2009 : 10 ; de la Corte Ibáñez 2014 : 21). Plus récemment, Al-Qaïda a mis en avant la dimension «éternelle» des informations diffusées sur Internet :

«Nous demandons instamment aux professionnels musulmans de l'Internet de répandre et disséminer les informations sur le Djihad à travers des listes d'e-mails, des groupes de discussion et leurs propres sites web [...] Ainsi, même si nos sites sont fermés, la documentation continuera à vivre avec la Grâce d'Allah.» (Azzam Publications 2001 cité par Kruglanski et Fishman 2009 : 10 [trad. libre])

Les vidéos d'allégeance à un groupe terroriste que tournent certains auteurs d'attentats-suicides avant de passer à l'acte, ont été analysées comme un engagement social qui scelle la promesse du candidat au suicide de sacrifier sa vie pour le groupe (Atran 2003 : 1537). Partant, ces vidéos peuvent-elles, pour les candidats au martyre, représenter, à l'heure de Facebook, YouTube, Periscope et Telegram, une façon «sûre» d'accéder à une forme d'éternité ?

Le syndrome d'Érostrate

«Érostrate [...] a été, selon les dictionnaires, un citoyen de la ville grecque d'Éphèse qui, pour voir passer son nom à l'immortalité, y incendia le célèbre temple d'Artémis. Cela se passa en 356 avant notre ère. Il fut, pour ce crime, condamné à être lui-même brûlé vif, et il fut interdit de mentionner son nom (sa présence dans les dictionnaires indique que cette interdiction finit par être transgressée).» (Javeau 2007 : 36)

Commettre un acte sacrilège a permis à Érostrate d'accéder à la notoriété. Mais c'est l'interdiction de mentionner son nom qui a construit son mythe. Poser une telle interdiction semble quasi-impossible aujourd'hui : à chaque attentat terroriste, un débat resurgit sur l'opportunité d'interdire aux médias de citer les noms des auteurs, afin d'interdire à ces derniers d'accéder à une forme de notoriété. Or, les terroristes peuvent désormais mettre eux-mêmes en scène leurs crimes sur les réseaux sociaux. Pris au pied de la lettre, le syndrome d'Érostrate n'est plus possible.

Réseaux sociaux et développement de la radicalisation

Les effets catalyseurs et de facilitation (Marzouki 2017: 190) propres aux réseaux sociaux dans le développement de la radicalisation ont récemment été étudiés. Les travaux qui s'intéressent à ce phénomène analysent comment le fait d'entamer une simple recherche, sur Internet ou sur les réseaux sociaux, quant au «sens de la vie», peut déboucher sur un «rejet violent de la société». Notre travail, dans le cadre du présent texte, se situe en aval d'un *continuum* / Quête du sens de la vie → Attentat / puisqu'il s'intéresse à l'influence des réseaux sociaux sur le passage à l'acte des personnes radicalisées. Grâce à Facebook, Telegram, ou YouTube, etc., les auteurs des attentats terroristes seraient assurés de rester dans la mémoire collective de leurs groupes, voire de l'Humanité tout entière.

Réseaux sociaux et revendication des attentats

La revendication d'un attentat sur un réseau social est un acte de groupe, tandis que l'utilisation des réseaux sociaux pour accéder à une forme d'éternité construite est un acte individuel. Les deux démarches peuvent toutefois se compléter. Selon Mathieu Guidère, Daech a totalement modifié sa stratégie de communication après les dernières attaques commises sur le terrain européen. «Après les attentats de novembre [2015 en France], ou de Bruxelles [en mars 2016], l'État islamique – notamment son ministère de l'Information – s'est aperçu qu'il dépendait beaucoup des médias traditionnels pour la revendication [...]. Celle-ci pouvait donc être longue, ce qui a provoqué des critiques. Pour y remédier, le porte-parole de l'EI a décidé de se passer des médias traditionnels. Il a demandé à tous les soldats de revendiquer directement [leur] action en postant une preuve. C'est le cas en Irak, en Syrie, comme en Occident (cité par *Huffington Post*, 14 juin 2016).

Deux études de cas

Cas 1 : Larossi Abballa, assassin d'un couple de policiers à Magnanville

La presse s'est fait l'écho de la publication d'une vidéo diffusée en direct sur Facebook par Larossi Abballa, assassin d'un couple de policiers à Magnanville (France, Yvelines), le 13 juin 2016. Avant d'être tué à son tour, Abballa a eu le temps d'enregistrer une vidéo morbide de 13 minutes et 16 secondes, puis de la diffuser à sa centaine de contacts sur Facebook. Il y revendique son crime, prête allégeance à l'organisation État islamique, professe des menaces à l'encontre de personnalités ou de professions, et justifie le djihad armé (*L'Express*, 21 juin 2016). Cette vidéo a ensuite été «remontée» par ce qu'il est convenu d'appeler – et qu'il faudrait plus précisément définir – les «services de propagande de l'organisation État islamique».

Lesquels ont coupé quelques passages (ceux, apparemment, où Larossi Abballa semblait avoir quelques moments d'hésitation), avant de la diffuser à nouveau sur Internet³. Le journal *L'Express* nous fournit une reconstitution partielle de l'utilisation des réseaux sociaux avant, pendant et après cet acte terroriste.

Nous reproduisons dans le tableau ci-dessous leur utilisation pendant l'attentat :

Acteur	Larossi Abballa	«Services de propagande de l'État islamique»
Réseaux sociaux	Facebook Live	Facebook
Action	<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion en direct : <ul style="list-style-type: none"> • de la revendication du crime (le meurtrier «signe» son acte?) ; • allégeance à l'EI (appartenance au groupe) ; • menaces (le meurtrier s'inscrit dans un <i>continuum</i>, dont les acteurs sont interchangeables?) ; • justification (il se pardonne?) . 	Captation en direct
Audience	«une centaine de contacts»	?

Nous retraçons ici leur utilisation après l'attentat :

Acteur	«Services de propagande de l'État islamique»
Réseaux sociaux	?
Action	<ul style="list-style-type: none"> - montage - diffusion
Audience	?

Cas 2 : Adel Kermiche et Abdel Malik Petitjean, assassins d'un prêtre à Saint-Étienne-du-Rouvray

Le 26 juillet 2016 au matin, deux hommes âgés de 19 ans, Adel Kermiche et Abdel Malik Petitjean, prennent en otage six personnes dans une église catholique de Saint-Étienne-du-Rouvray, près de Rouen. Ils égorgent un prêtre âgé de 86 ans et blessent grièvement un paroissien du même âge. Ils sont ensuite abattus par les forces de l'ordre. Nous reconstituons partiellement le déroulé de l'utilisation des réseaux sociaux avant, pendant et après cet acte terroriste à partir d'articles de journaux et du livre de Jean de Volder : *Martyr. Vie et mort du père Jacques Hamel* (2016).

³ Cette vidéo était toujours disponible, le 18 juillet 2017, sur YouTube : <https://youtu.be/UDUx-5pSHgY>.

Utilisation avant les attentats :

Acteurs	Adel Kermiche	Abdel Malik Petitjean	Adel Kermiche et Abdel Malik Petitjean
Réseaux sociaux	Facebook, puis Telegram	Telegram. Vidéo tournée par l'individu (mais pour quelle diffusion ?)	Telegram
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - Appel au meurtre ; - invitation pressante à partager « en masse » et en « direct » « ce qui va suivre » avec promesse d'une « récompense ». 	<ul style="list-style-type: none"> - Reçoit une promesse de célébrité instantanée sur BFM ; - allégeance à l'État islamique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre ; - auto-motivation ; - organisation logistique.
Audience	200 personnes ?		

Utilisation pendant les attentats :

Acteurs	Adel Kermiche	Adel Kermiche et Abdel Malik Petitjean
Réseaux sociaux	Telegram	?
Action	Connexion sans publication	Enregistrement à l'aide d'un appareil (smartphone ? caméra ?) d'un « sermon » et du meurtre du prêtre.
Audience	?	

Utilisation après les attentats :

Acteurs	« Services de propagande de l'État islamique »	?
Réseaux sociaux	?	Chaîne privée Telegram d'Adel Kermiche
Action	Diffusion de l'allégeance d'Adel Kermiche et d'Abdel Malik Petitjean.	<ul style="list-style-type: none"> - Hommage à un terroriste des années 1990 ; - diffusion de l'allégeance d'Adel Kermiche et d'Abdel Malik Petitjean ; - hommage à Larossi Abballa, assassin d'un couple de policiers à Magnanville et qui avait diffusé une vidéo en direct sur Facebook.
Audience		?

Analyse et discussion

D'après les informations recueillies dans les médias, Larossi Abballa a diffusé une vidéo en direct sur Facebook Live, laquelle a ensuite été remontée et rediffusée sur Internet par les «services de propagande de l'Organisation État islamique». Adel Kermiche et Abdel Malik Petitjean ont, eux aussi, tourné, et fait tourner, une vidéo. Voulaient-ils la diffuser en direct? Un acteur non identifié a diffusé un rappel des actes de Khaled Kelkal (un terroriste de 1995), de ceux de Larossi Abballa (un mois et demi avant) et la revendication au nom de l'EI (allégeance à l'EI) des actes d'Adel Kermiche et d'Abdel Malik Petitjean. Ceux-ci sont ainsi inscrits dans un *continuum*. Il pourrait s'agir d'une promesse d'éternité implicite : leurs actes continueront-ils à être célébrés pendant des années, comme, ici, les actes de Khaled Kelkal, rappelés vingt-et-un ans après? Les représentants de l'EI, qui étaient en contact avec les trois terroristes (Larossi Abballa, à Magnanville, puis Adel Kermiche et d'Abdel Malik Petitjean, à Saint-Étienne-du-Rouvray), leur ont-ils demandé de diffuser en direct leurs actes, avec la promesse de les rediffuser ensuite?

Dans les deux cas (à Magnanville et à Saint-Étienne-du-Rouvray), le mode opératoire choisi – prise d'otages et assassinat, puis «sortie en martyr» pour tomber sous les balles des forces de l'ordre – donnait le temps aux auteurs de l'attentat de tourner une vidéo. Cela a pu être improvisé à Magnanville, où le terroriste a utilisé l'ordinateur de ses victimes. À Saint-Étienne-du-Rouvray, en revanche, l'acte de filmer semble avoir été prémédité et organisé par les deux terroristes. Adel Kermiche semblait très inquiet de laisser une trace de ses actes : «Téléchargez ce qui va venir et partagez-le en masse!!!!!!», a-t-il dit. A-t-il été, lui-même, sensible à la promesse d'éternité construite offerte par les réseaux sociaux? Les représentants de l'EI ont-ils eux-mêmes compris cette promesse en la faisant miroiter à Adel Kermiche, avec la garantie de récupérer l'éventuelle vidéo tournée en direct puis d'assurer sa diffusion – ce qu'ils avaient fait auparavant pour Larossi Abballa? Cette promesse constitue-t-elle le dernier maillon d'une longue chaîne de manipulations qui permet de convaincre un individu de passer à l'acte? En se mettant ainsi en scène sur les réseaux sociaux les terroristes espèrent-ils accéder à une forme d'éternité (s'assurer «un plan B» en quelque sorte), au cas où la vie éternelle que leur promet leur religion ne serait qu'un leurre?

À ce stade de notre travail, nous manquons d'éléments pour conclure de façon définitive. Un accès direct aux résultats de l'enquête judiciaire pourrait peut-être permettre d'en savoir plus. Il s'agit là d'une «difficulté, inhérente à toutes les études sur le terrorisme, celle de l'accès aux sources. Toute recherche sur cet objet évanescent est contrainte par le peu de disponibilité des sources et leur caractère souvent partiel et

biaisé» (Campana 2015). L'étude des communications effectuées sur les réseaux sociaux par les auteurs d'attentats similaires (des prises d'otages et des exécutions d'un des otages) en France ou à l'étranger semble également indispensable. Il nous semble cependant intéressant de tenir compte de notre hypothèse dans le cadre d'actions visant à prévenir le passage à l'acte d'éléments radicalisés. Il serait par exemple possible, pour les responsables des réseaux sociaux, de mettre plus en avant le caractère en réalité très éphémère des traces que nous y laissons. Il convient, en effet, de se plonger dans les conditions d'utilisation des sites pour apprendre, par exemple, que Facebook n'est pas « toujours sûr, sécurisé ou exempt d'erreurs », ou encore que la plate-forme ne fonctionne pas « toujours sans interruption, retard ou imperfection ». Autrement dit, que tout ce que nous y publions peut soudainement en disparaître, à jamais.

Bibliographie

Atran Scott, « Genesis of suicide terrorism », *Science*, n° 299, 2003, p. 1534-1539.

Baudrillard Jean, *La transparence du mal. Essai sur les phénomènes extrêmes*, Paris, Galilée, 1990.

Bernardot Marc, « À la recherche des sans trace : cultures, espaces et citoyennetés », dans Galinon-Méléneq Béatrice (dir.), *L'Homme-trace. Perspectives anthropologiques des traces contemporaines*, Paris, CNRS Éditions, tome 1, 2011, p. 331-347.

Bloom Mia, *Dying to Kill. The Allure of Suicide Terrorism*, New York, Columbia University Press, 2005.

Campana Aurélie, « Au-delà de la vengeance : comprendre le passage à l'acte des femmes kamikazes tchéchènes », *Signes, Discours et Sociétés*, n° 15, 2015. En ligne : <http://www.revue-signes.info/document.php?id=4449>.

Campana Aurélie, « Victimes ou bourreaux ? Étude comparée des représentations médiatiques des femmes kamikazes dans onze médias francophones et anglophones de 1985 à 2010 », dans Gingras Anne-Marie (dir.), *Genre et politique dans la presse en France et au Canada*, Québec, PUQ, 2004, p. 145-168.

de la Corte Ibáñez Luis, « The Social Psychology of Suicide Terrorism », *The International Institute for Counter-Terrorism*, 2014.

Creenshaw Martha, « Explaining Suicide Terrorism: A Review Essay », *Security Studies*, n° 1, 2017.

Glucksmann André, *Cynisme et passion*, Paris, Grasset, 1981.

Hoffman Bruce et McCormick Gordon, « Terrorism, Signaling, and Suicide Attack », *Studies in Conflict & Terrorism*, vol. 27, n° 4, 2004, p. 243-281.

Jacques Karen et Taylor Paul J., « Myths and Realities of Female-Perpetrated Terrorism », *Law and Human Behavior*, 2013, vol. 37, n° 1, p. 35-44.

Javeau Claude, *Les paradoxes de la postmodernité*, Paris, PUF, 2007.

Kaufmann Jean-Claude, *L'Entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin, 2014.

Kruglanski Arie et Fishman Shira, «Psychological Factors in Terrorism and Counterterrorism: Individual, Group, and Organizational Levels of Analysis», *Social Issues and Policy Review*, n° 3/1, 2009, p. 1-44.

Marzouki Yousri, «Le rôle des réseaux sociaux dans le développement de la radicalisation», dans Bouzeghoub Mokrane et Mosseri Rémy (dir.), *Les Big Data à découvert*, Paris, CNRS Éditions, 2017, p. 190-191.

Merari Ariel, «Social, Organizational and Psychological Factors in Suicide Terrorism», dans Tore Bjørge (éd.), *Root Causes of Terrorism. Myths, Reality and Ways Forward*, New York, Routledge, 2005, p. 79-80.

Merzeau Louise, «Les données post mortem», *Hermès*, n° 53, 2009, p. 30-31. En ligne : <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2009-1-page-30.htm>.

Pape Robert A., «The Strategic Logic of Suicide Terrorism», *American Political Science Review*, n° 97/3, 2003, p. 343-361.

Perriault Jacques, *et al.*, «Les identifiants numériques humains. Éléments pour un débat public», *Les Cahiers du numérique*, vol. 3, 2002/2, p. 169-182. En ligne : <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2002-2-page-169.htm>.

Perriault Jacques, «Traces numériques personnelles, incertitude et lien social», *Hermès*, n° 53, 2009/1, p. 13-20. En ligne : <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2009-1-page-13.htm>.

Pichon Isabelle, Boccato Giulio et Saroglou Vassilis, «Nonconscious influences of religion on prosociality: a priming study», *European Journal of Social Psychology*, 2007, n° 37/5, p. 1032-1045.

Schweitzer Yoram, «Suicide Terrorism: Development and Characteristics», *Lecture at the International Policy Institute for Counter-Terrorism*, Herzeliya, Israel, 2000. En ligne : <https://www.ict.org.il/Article.aspx?ID=779#gsc.tab=0>.

Serres Alexandre, «Problématiques de la trace à l'heure du numérique», *Sens dessous*, n° 10, 2012, p. 84-94.

Thomas Louis-Vincent, *La mort en question. Traces de mort, mort de traces*, Paris, L'Harmattan, 1991.

Tisseron Serge, *Le jour où mon robot m'aimera*, Paris, Albin Michel, 2015.

Troubetzkoy Wladimir (textes réunis et présentés par), *La Figure du double*, Paris, Didier Érudition, 1995.

de Volder Jean, *Martyr. Vie et mort du père Jacques Hamel*, Paris, Cerf, 2016.